

Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers – La Réunion

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31/12/2020

Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers – La Réunion

Association régie par la loi 1901

Siège social : 17 rue Amiral Decaen - 97400 Saint-Denis

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2020

À l'assemblée générale de l'association Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers – La Réunion

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers – La Réunion relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre entité à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

INCERTITUDE SIGNIFICATIVE LIEE A LA CONTINUITE D'EXPLOITATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la continuité d'exploitation décrite dans la note « Informations générales complémentaires » de l'annexe des comptes annuels.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, outre le point décrit dans la partie « Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation », nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- **Évaluation des fonds dédiés**

Le « tableau de suivi des fonds dédiés » figurant dans la note « Complément d'informations relatif au bilan » de l'annexe des comptes annuels recense l'ensemble des fonds dédiés de l'exercice et le suivi des fonds dédiés des années antérieures. Dans le cadre de nos diligences, nous nous sommes assurés, par l'examen des subventions, de leur correcte évaluation et de leur exhaustivité.

VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux membres de l'assemblée générale sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT DE L'ASSOCIATION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'entité ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

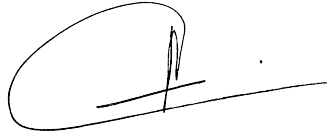
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

À Saint-Denis, le 14/04/2021

Le Commissaire aux Comptes :



David PINTO
Associé signataire

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires	59 967	45 061	14 906	20 160	5 254	26.06
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	18 237	18 237		757	757	100.00
	Installations techniques Matériel et outillage	120 723	120 723				
	Autres immobilisations corporelles	113 866	105 100	8 766	13 942	5 176	37.13
	Immobilisations en cours						
Avances et acomptes							
Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations	1 500		1 500	1 500			
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières	6 096		6 096	6 096			
Total I	320 389	289 121	31 268	42 455	11 187	26.35	
Comptes de liaison							
Total II							
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Créances usagers et comptes rattachés				1 500	1 500	100.00
	Autres créances	153 247		153 247	104 468	48 779	46.69
Valeurs mobilières de placement	78 382		78 382	77 798	583	0.75	
Instruments de trésorerie							
Disponibilités	291 051		291 051	958 269	667 218	69.63	
Charges constatées d'avance (3)	11 554		11 554	16 621	5 067	30.49	
Total III	534 234		534 234	1 158 657	624 423	53.89	
Comptes de Régularisation	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	854 622	289 121	565 502	1 201 112	635 611	52.92	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2020	12	31/12/2019	12	Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres						
	Fonds associatifs sans droit de reprise						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau	305 099		403 093		97 995	24.31
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	14 520		97 995		83 475	85.18
	Autres fonds associatifs						
Fonds associatifs avec droit de reprise :							
Apports	31 902		270 000		238 098	88.18	
Legs et donations							
Résultats sous contrôle de tiers financeurs							
Ecarts de réévaluation							
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	23 672		34 859		11 187	32.09	
Provisions réglementées							
Droit des propriétaires							
Total I	346 153		609 958		263 805	43.25	
	Comptes de liaison						
	Total II						
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement			376 423		376 423	100.00
	Fonds dédiés sur autres ressources						
Total III			376 423		376 423	100.00	
DETTES (I)	Emprunts obligataires						
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)						
	Emprunts et dettes financières divers						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	78 006		56 334		21 672	38.47
	Dettes fiscales et sociales	91 171		88 219		2 952	3.35
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes						
Instrument de trésorerie							
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance	50 172		70 179		20 006	28.51
	Total IV	219 349		214 732		4 617	2.15
	Ecarts de conversion passif (V)						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	565 502		1 201 112		635 611	52.92

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

169 177 144 553

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2020	12	31/12/2019	12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de Biens et Services		17 400		17 400		
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation		509 650		1 356 688	847 038	62.43
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges		15 172		3 236	11 936	368.90
Collectes						
Cotisations		80		80		
Autres produits		0		0	1	153.19
Total I		542 302		1 377 404	835 102	60.63
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes		727 134		668 812	58 322	8.72
Impôts, taxes et versements assimilés		3 704		2 264	1 440	63.64
Salaires et traitements		308 498		301 021	7 477	2.48
Charges sociales		131 435		127 984	3 451	2.70
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements		12 077		12 179	101	0.83
Sur immobilisations : dotations aux provisions						
Sur actif circulant : dotations aux provisions						
Pour risques et charges : dotations aux provisions						
Subventions accordées par l'association						
Autres charges (2)		1 581		1	1 580	NS
Total II		1 184 430		1 112 260	72 170	6.49
1 - Résultat d'exploitation (I-II)		642 128		265 144	907 272	342.18
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2020	12	31/12/2019	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier						
Autres intérêts et produits assimilés	1 403		1 636		233	14.22
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	1 403		1 636		233	14.22
Charges financières						
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI						
2. Résultat financier (V-VI)	1 403		1 636		233	14.22
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	640 724		266 780		907 504	340.17
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital	12 077		12 179		101	0.83
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total VII	12 077		12 179		101	0.83
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions						
Total VIII						
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	12 077		12 179		101	0.83
Impôts sur les bénéfices (IX)	393		531		138	25.99
Total des produits (I+III+V+VII)	555 783		1 391 219		835 436	60.05
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)	1 184 823		1 112 791		72 032	6.47
Solde intermédiaire	629 040		278 428		907 468	325.93
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	614 520				614 520	
- Engagements à réaliser sur ressources affectées			376 423		376 423	100.00
5. EXCEDENTS OU DEFICITS	14 520		97 995		83 475	85.18

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Du fait de l'absence de versement des subventions prévues par les conventions de la part de la CGSS et de l'ARS depuis le début de l'année 2021, la direction a prévu des difficultés financières dès la fin du mois d'avril 2021 et serait incapable d'honorer ses échéances si les subventions 2021 n'étaient pas versées d'ici la fin du mois d'avril 2021. Cette situation peut donc remettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation.

La présidente de l'association a donc déposé une demande de procédure de sauvegarde auprès du Président du tribunal de grande instance.

Le commissaire aux comptes, quand à lui, a lancé la phase 3 de la procédure d'alerte auprès du tribunal de Grande Instance.

Autres informations :

Suite à la demande des financeurs, la réserve de trésorerie d'un montant de 270 000.00 euros a été reprise sur l'exercice pour un montant de 238 098.00 euros. Il reste donc un montant de 31 902.00 euros au 31/12/2020 inscrit au compte 103 "fonds associatifs avec droit de reprise".

Par ailleurs, l'association a fait l'objet d'acquisitions au cours de l'année 2020 pour un montant total de 890.00 euros. Ces acquisitions n'ont fait l'objet d'aucune subvention particulière au cours de l'année 2020. Ces investissements ont été déduits des

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

subventions d'exploitation octroyées pour l'année 2020.

L'ensemble de ces acquisitions ont fait l'objet d'une inscription en subventions d'investissement. La reprise de ces subventions se fera à hauteur des amortissements pratiqués au cours de chaque exercice comptable.

Le montant des honoraires du commissaires aux comptes relatifs à l'exercice 2020 s'élève à 6 278.03 euros.

Depuis le début de l'année 2010, l'association n'est plus propriétaire des stocks d'hémocults. Le propriétaire des tests d'hémocults est l'assurance maladie car la CGSS a payé les tests, l'association n'en est que le dépositaire. La livraison des tests à l'association n'en fait que le dépositaire, il ne s'agit ni d'un legs, ni d'un don, l'association n'étant qu'un intermédiaire entre l'assurance maladie et l'assuré social qui en bénéficiera dans le cadre précis de l'objet de l'association.

La rémunération des trois plus hauts cadres salariés ou bénévoles = 130 912.00 euros

Compte tenu des données de l'entreprise, des hypothèses actuarielles retenues, soit principalement un taux d'actualisation brut de 0.37%, le total de l'engagement au titre des indemnités de fin de carrière évalué au 31/12/2020 s'élève à 57 795.20 euros.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	59 967		
TOTAL	59 967		
Installations générales agencements aménagements des constructions	18 237		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	120 723		
Installations générales agencements aménagements divers	24 206		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	89 520		890
TOTAL	252 686		890
Autres participations	1 500		
Prêts, autres immobilisations financières	6 096		
TOTAL	7 596		
TOTAL GENERAL	320 249		890

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			59 967	59 967
Installations générales agencements aménagements constr.			18 237	18 237
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			120 723	120 723
Installations générales agencements aménagements divers		750	23 456	23 456
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			90 410	90 410
TOTAL		750	252 826	252 826
Autres participations			1 500	1 500
Prêts, autres immobilisations financières			6 096	6 096
TOTAL			7 596	7 596
TOTAL GENERAL		750	320 389	320 389

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	39 807	5 254		45 061
Installations générales agencements aménagements constr.	17 480	757		18 237
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	120 723			120 723
Installations générales agencements aménagements divers	20 448	1 110	750	20 808
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	79 336	4 956		84 292
TOTAL	237 987	6 823	750	244 060
TOTAL GENERAL	277 793	12 077	750	289 121

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	5 254				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	757				
Instal.générales agenc.aménag.divers	1 110				
Matériel de bureau informatique mobilier	4 956				
TOTAL	6 823				
TOTAL GENERAL	12 077				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Tableau des variations des fonds associatifs

Nature des provisions et des réserves	Montant début d'exercice	Affectation résultats et retraitement	Dotations exercice	Reprise exercice	Montant fin exercice
Fonds propres					
Réserves :					
Report à nouveau	403 093			97 995	305 099
RESULTAT DE L'EXERCICE	97 995	97 995	14 520	0	14 520
Autres fonds associatifs					
Fonds associatifs avec droit de reprise :					
Apports	270 000			238 098	31 902
Subventions d'investissement	34 859		890	12 077	23 672
Provisions réglementées					
TOTAL I	609 958	97 995	13 630	348 170	346 153

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	6 096		6 096
Divers état et autres collectivités publiques	151 620	151 620	
Débiteurs divers	1 628	1 628	
Charges constatées d'avance	11 554	11 554	
TOTAL	170 897	164 801	6 096

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	78 006	78 006		
Personnel et comptes rattachés	35 625	35 625		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	51 051	51 051		
Impôts sur les bénéfices	393	393		
Autres impôts taxes et assimilés	4 102	4 102		
Produits constatés d'avance	50 172	50 172		
TOTAL	219 349	219 349		

Tableau de suivi des fonds dédiés

Ressources	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant engager en fin d'exercice
		A	B	C	D = A -B +C
DEPISTAGE COL DE UTERUS		376 423	376 423		
TOTAL		376 423	376 423		

Les ressources externes obtenues des dons, des legs ou via des subventions, affectées à des projets précis et non encore utilisés conformément à l'engagement pris à l'égard des financeurs sont portées en fin d'exercice au passif du bilan au poste « Fonds dédiés ». Au compte de résultat sont enregistrés:

- En charges dans le poste « engagements à réaliser sur ressources affectées », les dons et legs reçus dans l'exercice et non utilisés à la clôture
- En produits dans le poste « report des ressources non utilisées des exercices antérieurs », la reprise des sommes inscrites en fonds dédiés, au fur et à mesure que les dépenses relatives aux projets sont engagées.

Autres immobilisations incorporelles

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des matières et marchandises

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Dépréciation des stocks

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 700
Dettes fiscales et sociales	52 898
Total	61 598

Détail des charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS	8 700
DETTES FISCALES ET SOCIALES	52 898
Total	61 598

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	11 554
Total	11 554
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	50 172
Total	50 172

Subventions d'équipement

En ce qui concerne les subventions de fonctionnement, ces dernières d'un montant de 559 822.00 euros couvrent la période du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020 pour un montant de 509 650.00 euros.

La différence soit 50 172.00 euros concerne des subventions octroyées en 2017 mais qui concernent l'année 2021. Ce montant de 50 172.00 euros a donc été enregistré en produits constatés d'avance sur l'exercice.